



Repos compensateur equivalent

Par **louane94**, le **17/10/2009** à **11:02**

Bonjour à tous

Technicien informatique embauché dans une petite PME de 6 personnes (convention Collec.SYNTEC) et faisant beaucoup d'heures supplémentaires, j'ai demandé à mon employeur de pouvoir Récupéré mes HS majorées sous forme du tout nouveau :

Repos Compensateur Equivalent

Ma question est assez technique...

ex :

le Lundi je fais 08h sup (9h00 => 02h00 du mat.)

le Mardi je prends une journée de RCE

et le reste de la semaine je travaille mais sans faire d'hrs sup. (09h00 => 18h00)

Comment doit on calculer les Heures Sup ? :

Lundi = 16 h

Mardi = 0h (RCE)

Mecredi au vendredi = 24h

Total semaine = 40h/sem soit 1h sup à 25%

OU

Lundi = 16 h

Mardi = 08h RCE (jour chomé)

Mercredi au vendredi = 24h

Total semaine = 48h/sem soit 4h sup à 25% et 4h à 50%

Quel est le bon calcul ?

Merci ...Lundi = 16 h

Mardi = 0h (RCE)

Mecredi au vendredi = 24h

Total semaine = 40h/sem soit 1h sup à 25%